

Politique de Best Selection et de Best Execution

Date de mise à jour : 25/07/2018

Le présent document a pour but d'informer les mandants de TAURUS GESTION PRIVEE de sa politique au regard de la sélection des intermédiaires de marché dans la cadre des achats et ventes de titres vifs effectués dans la cadre de la gestion.

Ce document a été établi en application des articles 314-69 à 314-75 du Règlement Général de L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et de l'article L 533-18 du code monétaire et financier.

1- Rappel de la réglementation en vigueur

En application de la réglementation en vigueur, la politique d'exécution des ordres définie par TAURUS GESTION PRIVEE a pour objectif d'obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients ci-après « la meilleure exécution » compte tenu du prix, du coût, de la rapidité, de la probabilité de l'exécution et du règlement livraison, de la nature des ordres ou de toutes autres considérations relatives à l'exécution.

TAURUS GESTION PRIVEE est une société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP09 000001 société de type II, habilitée à des mandats de gestion. TAURUS GESTION PRIVEE n'est pas membre de marché et n'exécute donc pas elle-même les ordres sur les marchés financiers. Elle les transmet obligatoirement à un intermédiaire agréé pour exécution sur les marchés.

2 - Le fonctionnement de TAURUS GESTION PRIVEE

La gestion sous mandat de TAURUS GESTION PRIVEE a recours aux OPCVM et aux titres vifs.

3 - Le choix de TAURUS GESTION PRIVEE

La société de gestion a choisi de confier l'intégralité des exécutions d'ordres sur titres vifs à plusieurs intermédiaires dont le teneur de compte, faisant l'objet d'un politique de « Best Selection » visant à évaluer les intervenants au moins une fois par an. Les éléments retenus pour la méthode d'évaluation sont notamment les suivants : positionnement du prestataire, spécialités, qualité des contacts, pérennité de la relation, qualités de l'exécution, coûts de transaction, qualité du dénouement, solidité financière, convention de service...

La grille de scoring est complétée par les gérants et ensuite synthétisée dans une fiche. Une note moyenne est alors attribuée à chaque intervenant. Dès alors, un budget annuel est fixé par intermédiaire.

La Politique de Best Selection détaillée est disponible sur simple demande auprès de TAURUS GESTION PRIVEE.

4 - Les engagements de TAURUS GESTION PRIVEE

TAURUS GESTION PRIVEE et le teneur de comptes/intermédiaire de marché ont signé un accord par lequel ce dernier s'engage contractuellement à fournir à la société de gestion la meilleure exécution sur les ordres concernés.

TAURUS GESTION PRIVEE procédera annuellement à une vérification de la pertinence de ce choix (adaptation de la politique tarifaire, absence d'anomalies de règlement livraison, et qualité d'exécution des ordres).

TAURUS GESTION PRIVEE procédera à la mise à jour de sa politique d'exécution sur son site Internet à chaque modification.